



## OPINION: La liberté de conscience ne se partage pas!

Geplaatst op vrijdag 06 september 2013 | 

 SHARE

**Nos lecteurs savent que ma position sur le voile islamique est claire. Je suis opposé à son interdiction dans les écoles secondaires, supérieures et dans les établissements publics, car je considère qu'elle est une atteinte à la liberté de conscience.**

Les arguments des féministes\* comme quoi le voile est le symbole de l'infériorisation de la femme, qu'il serait discriminatoire, qu'il constitue une contrainte, ne tiennent pas. Il suffit de voir autour de soi dans les villes occidentales. Les femmes portant le voile le font par tradition ou par dévotion. Des jeunes filles le portent parce que cela se fait, ou parce que c'est leur conviction.

Ce bout de tissu qui fait l'objet de tant de polémiques ne provoque en réalité aucun trouble dans notre société, sauf de la part de celles et de ceux qui le veulent ou qui ne tolèrent pas l'expression d'autres religions.

Si la liberté de ports de signes religieux ou « convictionnels » (un de ces néologismes euphémisés dont nos médias sont friands pour diluer la réalité) doit être défendue, la liberté d'exprimer d'autres convictions doit l'être avec autant de vigueur.

Depuis quelques mois, dans les pays qui ont connu ce qu'on a appelé le « printemps arabes », les nouveaux pouvoirs fortement islamisés non seulement installent une société patriarcale, où les règles religieuses se substituent aux lois civiles, où la liberté de conscience est bafouée.

La liberté de conscience ne se partage pas. Autant, nous ne pouvons tolérer les atteintes à la liberté d'expression religieuse ; autant les interdits religieux de l'expression laïque, agnostique, athée sont inacceptables.

Dans les pays dominés par des partis islamistes, nous assistons, à peine un an après leur prise de pouvoir par la voie électorale, à de graves atteintes aux droits de l'homme et à la liberté de conscience. Les femmes en sont les premières victimes, car le fanatisme les vise au premier chef. Mais il y a aussi des hommes qui sont traqués, emprisonnés pour le simple motif d'avoir exprimé leur désapprobation, ou pire, leur athéisme !

Et curieusement, tous ceux qui militent pour la liberté religieuse – entre autres pour la liberté du port du voile – sont silencieux sur ces cas.

Il n'y a pas deux poids, deux mesures : la liberté de conscience ne se partage pas ! Elle est universelle ou n'est pas !

Ainsi, il y a actuellement le cas d'un jeune Tunisien, du nom de Jabeur Mejri, condamné à sept ans et demi de prison en première instance, puis en appel, pour avoir exprimé son athéisme sur Facebook !

Inutile d'épiloguer sur l'absurdité et l'ignominie de cette condamnation. Le peuple tunisien qui a mené une splendide révolution pour se débarrasser du dictateur Ben Ali, a conduit au pouvoir le parti Ennahdha, parti islamiste « modéré », grâce à un scrutin qui lui a donné une majorité relative. À l'époque, la « grande » presse européenne évoquait un parti similaire aux partis démocrates chrétiens d'Europe occidentale et fustigeait toute inquiétude à cet égard. Aujourd'hui, on sait ce qu'il en est !

Ce pouvoir montre son vrai visage et pose une chape de plomb sur le peuple tunisien dans la totale indifférence de l'Europe.

Cependant, des signes de résistance existent et on peut raisonnablement espérer que le peuple tunisien chassera un jour ou l'autre ses nouveaux oppresseurs. Mais, pour cela, il faut l'encourager et l'aider.

Aussi, j'appelle les lecteurs du blog « Uranopole » à signer cette pétition parue sur Avaaz pour la libération de Jabeur Mejri.

Signez et faites signer la pétition pour la libération de Jabeur Mejri

**Libérez Jabeur Mejri !**

Cette pétition se trouve sur le Site de Pétitions Citoyennes d'Avaaz -- elle s'intitule "Libérez Jabeur Mejri, jeune Tunisien en prison pour délit d'opinion"

« Nous pensons qu'ensemble nous pouvons agir pour la défendre. Notre objectif est de recueillir 50.000 signatures (et non pas 100 comme indiqué par erreur dans la pétition). Nous avons besoin de

votre aide pour y parvenir. L'information peut aussi être mise sur Facebook. Parlez-en autour de vous et faites-en prendre conscience vos enfants adolescents!

La pétition, qui ne peut être exprimée techniquement dans plusieurs langues à la fois, est adressée à M. Marzouki, le président de la république tunisienne et à Mme. Ashton, haute représentante du Service d'Action Extérieure de l'Union européenne. »

Pour en savoir plus et signer la pétition, cliquez ici:

[http://www.avaaz.org/fr/petition/Liberez\\_Jabeur\\_Mejri\\_jeune\\_tunisien\\_en\\_prison\\_pour\\_delit\\_dopinion//?launch](http://www.avaaz.org/fr/petition/Liberez_Jabeur_Mejri_jeune_tunisien_en_prison_pour_delit_dopinion//?launch)

La liberté de conscience est un combat sans relâche. C'est l'avenir de notre société et ce sont nos valeurs qui sont en jeu.

Pierre Verhas

Paru précédemment sur le blog le samedi 31 août 2013 <http://uranopole.over-blog.com>

\* N.d.l.r. en Flandre le mouvement féministe VOK (Vrouwenoverleg Komitee) mène depuis vigoureusement campagne contre la prohibition du voile. plusieururs années